

CHARENTE

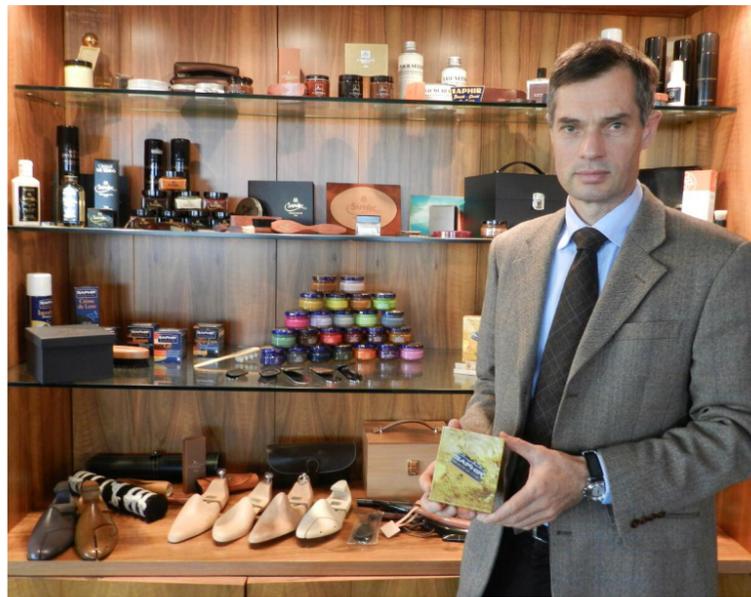
Avel : leader mondial du cirage haut de gamme

Spécialisée dans le cirage et les produits d'entretien haut de gamme, Avel poursuit son développement en travaillant avec les plus grandes marques. L'entreprise exporte dans 80 pays.

Alexandre Merlingeas
a.merlingeas@reussir.fr

Nichée dans une minuscule zone d'activité de la commune de Magnac-Lavalette-Villars, l'entreprise Avel ne paie pas de mine mais les apparences sont trompeuses. Derrière cette image bucolique se cache un leader mondial dans le domaine du cirage et des produits d'entretien haut de gamme pour tous cuirs et textile, ainsi que dans les accessoires pour chaussures. « On n'a jamais connu la crise ! », lance le dynamique Marc Moura, à la tête de l'entreprise familiale depuis 2004. Alexandre Moura, son père, avait posé des fondations solides dès la création en 1977. Un bel exemple de gestion familiale réussie et maîtrisée qui compte bien se poursuivre puisque la relève pointe déjà le bout de son nez avec les deux filles de Marc, Katia et Sophia.

La société se positionne sur le marché du luxe et compte parmi ses clients : Brixton, Berluti, Dior, Hermès ou Louis-Vuitton... dont elle est souvent le fournisseur exclusif. Quant à ses marques phares, elles s'appellent Saphir, Avel ou encore la Cordonnerie Anglaise. « La qualité et le respect des exigences du client sont les piliers de notre stratégie d'entreprise », résume Marc Moura. Avel écoule ses produits dans les boutiques traditionnelles ou par internet avec le site valmour.fr. « Nous nous sommes développés sans publicité par le bouche-à-oreille », dit-il. La méthode marche bien, d'autant plus depuis l'apparition d'internet et des réseaux sociaux. « La qualité rime souvent avec tra-



Marc Moura, dirigeant d'Avel, présente un échantillon des produits de l'entreprise.

dition, selon le dirigeant. Moins on utilise la chimie, plus on garantit la qualité ». Avel conserve et magnifie ses processus de production traditionnels à base d'éléments naturels.

Agrandissement en Charente

La société se distingue aussi par sa croissance externe avec le rachat de plusieurs marques ou entreprises : Perfecta à Limoges, Tarrago (leader du cirage moyen de gamme) en Catalogne et Dunkelmann (marque Dasco) en Angleterre. Cet ensemble d'entreprises forme la holding familiale ALMA FRC qui exporte à 80 % dans 80 pays dans le monde pour un chiffre d'affaires en progression constante dépassant les 30 millions d'€, avec 136 salariés répartis sur l'ensemble des sites. Et

les choses ne sont pas prêtes de s'arrêter, un contrat d'agrandissement a été signé le 20 octobre dernier concernant l'usine charentaise. Un chantier dépassant les 7 millions d'€ qui devrait débuter en janvier 2017. 6000 m² seront ajoutés pour y déplacer la partie stockage.

Avel s'est même pris au jeu de la diversification puisque la société a racheté la marque POP, basée à Gujan-Mestras sur le bassin d'Arcachon, qui fabrique des compléments alimentaires à base de poudre de chair d'huître. Dans cette opération, Marc Moura avait d'abord en ligne de mire la marque Shoe-eze du laboratoire ITC, un assouplisseur de cuir. Mais il s'est pris au jeu de ce produit atypique avec à la clé l'investissement dans un laboratoire... et des ambitions à l'international.

Echos

Gironde - inaide.fr : solution inédite pour le maintien à domicile

Trouver les professionnels et identifier les aides pour maintenir à domicile un proche âgé ou handicapé est un véritable casse-tête pour la famille. Julie et Noémie Da Costa, jeunes entrepreneuses bordelaises ont créé InAide.fr. Cette plateforme numérique offre un service inédit d'information et de mise en relation particuliers/professionnels afin que les personnes fragilisées puissent rester le plus longtemps possible dans leur foyer.

« Nous couvrons toutes les activités du maintien à domicile : les soins à la personne, l'équipement et l'entretien du logement, le matériel médical » explique Julie Da Costa. Créée en décembre 2015, cette start-up a reçu en mars dernier le 1^{er} prix au concours La Fabrique Aviva, catégorie « Agir pour une santé durable ».

Charente-Maritime - Les ports en discussion

Dans la nouvelle répartition des compétences entre la Région et les collectivités territoriales, la Charente-Maritime pose aujourd'hui la question du devenir de ces ports : celui de La Rochelle devenu autonome, ceux regroupés dans un nouveau syndicat mixte entre Rochefort, Tonnavy Boutonne et le Conseil départemental, celui de la Cotinière (pêche) qui va être entièrement renoué grâce à une convention public-privé entre le Conseil départemental et Vinci, et enfin le sort de tous les ports de plaisance à répartir entre Région, Département et communes.

Haute-Vienne - 3 entreprises s'exposent à Shanghai

Du 25 au 28 octobre, trois entreprises de Haute-Vienne, Bernardaud, Compagnie de porcelaines de Limoges et Ercuis Raynaud, ont pris part à l'exposition « Art de Vivre à la Française » à Shanghai. Dix-sept entreprises françaises, ayant obtenu le label Entreprise du patrimoine vivant (EPV) avaient été retenues cette année pour participer à cette exposition organisée depuis plusieurs années par la Direction générale des entreprises (DGE) et Business France. Pour la première fois, cet événement avait lieu en Chine, où le marché de la décoration d'intérieur et de l'ameublement devrait atteindre en 2017, selon Euromonitor, 92 milliards d'€, soit une augmentation de 44,4 % par rapport à 2012.

Deux-Sèvres - De nouveaux circuits à l'étude dans le Marais poitevin

L'agence de développement touristique 79, l'organisme mandaté par le conseil général pour préparer la politique touristique du département, s'est rapprochée du tour-opérateur Terres d'aventure pour développer des circuits dans le Marais poitevin. Dans le cadre du schéma départemental de développement touristique, qui sera signé à la fin de l'année, l'ADT cherche de nouvelles idées pour mettre en valeur ce territoire. Le tour-opérateur se donne quelques années pour mettre en place des circuits écologiques mêlant balades à pied, à vélo et en bateau.

Dordogne - Le poulet du Périgord a son IGP

La Commission européenne a accordé l'IGP (indication géographique protégée) au « poulet du Périgord ». Cette labellisation consacre une volaille élevée au moins 81 jours en plein air. L'aire géographique reprend les frontières du Périgord en débordant sur les départements limitrophes. Les estimations donnent pour l'année 2016 une production de 5,9 millions de poulets, dont 85 % jaunes et 15 % blancs, et, à ce jour, 256 sites d'élevage sont recensés en IGP. Ce signe officiel de la qualité et de l'origine protège désormais la dénomination « poulet du Périgord » dans toute l'Union européenne.

EN IMAGE

Creuse - La laine dans tous ses états

Ce dernier week-end d'octobre avaient lieu les 17^{es} Journées nationales de la laine à Felletin, dans le sud de la Creuse. Les visiteurs ont pu y découvrir toutes les applications possibles de cette fibre, du tricot à l'isolation de bâtiment. La laine et ses applications sont très ancrées à Felletin. La cité est en effet le berceau de la tapisserie d'Aubusson, née au xv^e siècle sur les bords de la Creuse, dont l'eau a une acidité utile au lavage de la laine. La Tapisserie d'Aubusson est inscrite au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco depuis 2009.



Page réalisée et diffusée à 50 000 exemplaires par

